

LE PREMIER ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

A NEUCHÂTEL¹, 1731

Mesdames, Messieurs,

Je me propose d'étudier avec vous, d'après des papiers qui valent la peine d'être analysés avec quelque détail, l'enseignement du premier professeur de philosophie qu'il y ait eu à Neuchâtel — je veux dire : les cours que Louis Bourguet inaugura dans notre ville en 1731.

« Il faudrait énumérer toutes les sciences », écrit M. Ph. Godet dans son *Histoire littéraire de la Suisse française*, « pour dire quelles étaient les études favorites de Bourguet ». Il n'est aucune de nos Facultés qui ne puisse, à très juste titre, se réclamer de lui. Aussi son nom a-t-il déjà été rappelé en 1866 lors de l'inauguration de la nouvelle Académie de Neuchâtel.

Dans un discours très attachant, M. Louis Favre faisait revivre alors la personnalité de Bourguet : il retraçait à grands traits sa biographie, le montrait correspondant avec les savants du monde entier sur les sujets les plus divers, géographie, linguistique, archéologie, mathématiques, philosophie, missions chrétiennes, droit naturel, etc., etc. ; il donnait à ses auditeurs une idée des difficultés de tous genres au milieu desquelles Bourguet devait se débattre, traçait, en un mot, de l'homme un portrait ému et sympathique². Je n'essaierai pas de refaire ce qu'il a si bien fait. Mais même après la notice de M. Louis Favre, même après l'étude si documentée de l'abbé Jeanneret dans sa *Biographie neuchâteloise*, on peut dire que le livre auquel Bourguet aurait droit, qui mettrait en valeur les papiers précieux que possède la Bibliothèque de Neuchâtel, — le livre que, dès 1852, quelques amis, rédacteurs de la *Revue Suisse*, rêvaient de faire et en vue duquel ils s'étaient assuré, pour la partie philosophique, le concours de Ch. Secrétan, — ce livre reste à faire.

¹ Leçon d'ouverture, faite à l'Académie de Neuchâtel, le 22 avril 1904.

² *Musée neuchâtelois*, 1866, p. 288 sqq.

J'aimerais aujourd'hui en écrire un chapitre : celui de son enseignement.

Ce chapitre n'est pas difficile à faire. Dans les papiers de Bourguet, à côté de la volumineuse correspondance qu'il entretenait avec des hommes comme Bernouilli, Réaumur et Wolff, pour ne citer que les plus illustres, à côté d'extraits et de copies en grand nombre, se trouvent une trentaine de petits cahiers, de seize à quarante pages chacun, qui ne sont pas autre chose que ses cours tels qu'il les donnait en français et en latin. Ces cahiers seront notre principale source.

Nous utiliserons aussi sa correspondance, notamment deux collections : l'une de 54 lettres adressées par Bourguet au Président Bouhier à Dijon, conservée à la Bibliothèque nationale de Paris, — qui nous a été signalée par M. le professeur Piaget ; l'autre de 59 lettres, du même à Seigneux de Correvon à Lausanne, qui fait partie des archives de la famille de Seigneux et dont nous devons l'obligeante communication à M. G. de Seigneux à Genève, ainsi qu'à MM. de Molin et A. de Seigneux.

Le 13 juin 1731, l'Académie royale des Sciences de Berlin élisait au nombre de ses membres un Français, originaire de Nîmes, qui, depuis près de trente ans, avait des attaches à Neuchâtel où il avait pris femme, et qui, après de nombreux voyages et séjours en Italie, était revenu se fixer dans notre ville. Louis Bourguet avait été dans les affaires : sa famille, réfugiée pour cause de religion, avait établi à Zurich et aux Grisons l'industrie des toiles peintes, et le jeune homme fut appelé d'abord à voyager pour la maison ; mais c'était un esprit extraordinairement curieux, comme en témoigne le petit livre où, dès l'âge de 17 à 18 ans, il avait pris l'habitude de résumer ses lectures et de noter ce qui l'avait frappé. Il trouva en la personne du professeur Hermann, de Bâle, un guide et un conseiller précieux. Bientôt sa compétence en archéologie italique devint incontestée, et il noua des relations épistolaires avec tout ce que l'Europe comptait alors d'hommes éminents. Des lettres arrivaient de toutes les parties de l'Allemagne et de la Suisse, d'Italie, de France, adressées à M. Bourguet, « célèbre philosophe » — ou « illustre philologue » à Neuchâtel.

Dès 1712, le Conseil de ville s'était préoccupé de la fondation à Neuchâtel d'une chaire de philosophie et en avait tracé le programme¹. Mais les fonds avaient manqué. En 1730 le projet fut repris : les diverses

¹ VOIR BOREL-FAVRE. « Le Collège de Neuchâtel », *Musée Neuchâtelois*, 1867.

compagnies et les « rues » consentirent chacune une part du capital nécessaire pour assurer un traitement au professeur.

Dans l'intervalle, l'édifice, aussi, qui devait abriter ces débuts d'une Académie, avait surgi : la Maison des Orphelins, Maison de Charité comme on l'appelait alors, l'Hôtel communal actuel, avait été construit. Il restait à désigner le titulaire. Le 21 mai 1731, dit le manuel du Conseil de ville, « le projet de l'établissement d'un Professeur en Philosophie ayant été leu de nouveau le Conseil l'a approuvé et prié messieurs les Quatre-ministres de s'informer où l'on pourra trouver une personne habile et capable d'exercer lad. profession afin qu'en étant informé il puisse donner ses ordres ultérieurs ».

Sans abuser de l'hypothèse, on peut supposer, me semble-t-il, que l'élection de Bourguet au nombre des membres de l'Académie royale contribua beaucoup à attirer sur lui l'attention des Neuchâtelois. Bourguet n'avait point brigué cette place. « Je n'ai accepté qu'après m'être défendu longtemps », écrit-il plus tard¹. Au moment même où on la lui offrit, il songeait à aller s'établir à Lausanne, pour se rapprocher de l'imprimeur de la *Bibliothèque Italique* qui était à Genève, et des principaux bailleurs de fonds : MM. de Seigneux et de Bochat. Il ne trouvait pas à Neuchâtel les ressources qu'il aurait voulu : « J'ose vous supplier de me donner des nouvelles littéraires, étant ici à l'antipode des sciences et de la Littérature. Si l'on m'y confie l'Employ de Professeur, je tâcherai de donner le goût des lettres à tous ceux que j'approcherai². »

Le 2 octobre 1731³, il passait devant les pasteurs de la ville, au nombre desquels se trouvait le grand Ostervald, un examen que ces messieurs jugèrent satisfaisant, et dès le lendemain, le Conseil créait pour lui une chaire de professeur de philosophie et de mathématiques, à la condition, disent les Manuels, qu'il ferait une harangue inaugurale en public, après les vendanges, et commencerait ses cours dès qu'un local convenable aurait été trouvé.

« Le magistrat de cette ville », écrit Bourguet au Président Bouhier, « m'a fait beaucoup d'honneur, mais les appointements sont très médiocres. Ils ne vont qu'à 40 pistoles (400 fr.). Cependant, peu sensible à l'intérêt, j'en suis très content. »

Le mercredi 19 décembre, à 10 heures du matin, dans l'auditoire

¹ A de Seigneux, 4 décembre 1734.

² A de Seigneux, 26 septembre 1731.

³ Voir Plumitif des Quatre-ministres à cette date.

de la Maison de Charité inaugurée l'année précédente, Bourguet prononça un discours d'ouverture en présence des IV Ministraux, des Pasteurs de la ville et d'auditeurs de tout rang et de tout âge. Ce discours nous a été conservé sous trois formes : d'abord le brouillon en français, puis le discours latin tel qu'il fut prononcé, enfin une copie également de la main de Bourguet, revue et annotée pour l'impression. Il nous paraît intéressant de donner une analyse de ce premier discours académique prononcé chez nous, le latin en est très facile, soigné, nombreux ; il témoigne d'une grande habitude de cette langue : « Viri amplissimi, Patres Patriæ, Reverendissimi Patres, omnium ordinum auditores, Cives, hospites, præstantissimi, humanissimi » — mais nous citerons de préférence le brouillon en langue vulgaire, qui nous a également été conservé. — La tâche que Bourguet s'est proposée pour sa leçon d'ouverture est vaste :

« Je ferai d'abord, dit-il, l'histoire de la philosophie des Orientaux, secondement je vous mettrai devant les yeux les systèmes des philosophes grecs et romains. Je parlerai en troisième lieu des travaux des modernes sur le même sujet, après quoi je dirai tout d'une suite ce qui concerne les mathématiques et je parviendrai ainsi au but que je me suis proposé. »

C'est donc toute l'histoire des sciences qu'il va faire passer sous les yeux de ses auditeurs :

« Je ne m'étendrai pas beaucoup sur la philosophie des hommes qui ont vécu avant le déluge. S'il fallait s'en rapporter à ce que la plupart des Juifs, des Mahométans et des Chrétiens ont dit du premier homme, il faudrait croire qu'Adam n'ignorait presque aucune science. Cependant on ne peut conclure de l'histoire que Moïse en a fait sinon qu'Adam possédait la parole, la faculté de raisonner, l'innocence, et c'est aussi là tout ce qu'on peut inférer des noms qu'il donna aux animaux. »

Nous ne suivrons pas dans le détail l'exposé que fait Bourguet de la philosophie des Grecs, dont le génie lui paraît « subtil, jovial et porté au caquet », mais plus ami des conjectures que des observations. Le scepticisme surtout ne trouve pas grâce à ses yeux :

« Gassendi, dit-il en passant aux temps modernes, Gassendi a ressuscité la Physique d'Epicure aux choses près qui concernent Dieu et l'âme de l'homme. Il a tâché d'expliquer les phénomènes de la nature par les atomes de Démocrite et d'Epicure.... mais cela n'aboutit enfin [qu'à ceci, c'est] qu'en suivant d'abord Epicure il donne ensuite dans l'acatalepsie des Pyrrhoniens.... Faloit-il donc que Gassendi se donnât tant de peine pour ne rien faire ? »

Bourguet parle avec éloge de Descartes et de Newton, mais, dès ce premier discours, il est manifeste que c'est à Leibniz que vont toutes ses sympathies. Il parle de son système et de celui de son disciple Wolff, qui était alors fort en vogue, avec une véritable chaleur :

« Nous voici enfin parvenus à M. Leibniz et au célèbre M. Wolfius et au nouveau système que ces deux grands hommes ont inventé, et principalement ce dernier qui remplit avec applaudissement la chaire de philosophie et de mathématiques à l'Académie de Marbourg¹. »

« Rien n'est admis dans le système qui ne soit auparavant appuyé par des démonstrations logiques, métaphysiques et morales sur des idées claires, découvertes, ou par des expériences et des observations de toute espèce, ou acquises par un raisonnement rigide ... Et ce qu'il y a d'admirable dans cette philosophie c'est que, comme d'une philosophie éclectique, l'on voit qu'elle concilie facilement tous les sentiments vrais tant des anciens que de nos philosophes, de sorte que l'on dirait qu'ils ne sont que des conséquences de ses principes. »

Comme il l'a annoncé, Bourguet fait ensuite une histoire rapide des mathématiques : il en fait voir la connexion étroite avec la philosophie, et s'applique, en terminant, à montrer l'utilité de cette dernière discipline. Les sceptiques se demandent comment une science où l'on trouve tant d'opinions diverses et contradictoires, peut être bonne à quelque chose. Mais c'est là une objection plus spécieuse que profonde : les opinions des philosophes diffèrent peut-être moins par le fond que par la forme : nous ne savons pas tout, mais nous n'ignorons pas tout non plus. Le grand cas que l'on fait des savants et des Académies, en Suisse et ailleurs, est la preuve de l'excellence de la philosophie, — et qu'est-il besoin de chercher si loin des arguments ?

« Les soins des Pères de la Patrie nous le démontrent assez puisqu'il leur a plu d'établir une chaire de philosophie et mathématiques pour servir de fondement et de commencement à une Académie.... Prions DIEU que ce nouvel établissement soit heureux et favorable à tous les citoyens afin qu'il en sorte quelque jour des modérateurs de la République et de l'Etat ornés de toutes les vertus. »

Il serait intéressant de connaître l'impression que produisit ce discours sur les assistants. Est-ce faire tort à nos pères de penser que, à part les pasteurs et les maîtres du Collège, le public qui, dans une ville de 3000 habitants, était à même de comprendre un discours latin ne

¹ Wolff, jusqu'en 1723 professeur à Halle, avait été, à cette date, obligé de quitter la Prusse par un rescrit du roi rendu sur les instances de Franke et de quelques autres professeurs piétistes de Halle. Il avait trouvé asile à l'Université de Marbourg. — La Bibliothèque de Neuchâtel conserve les originaux de lettres latines de Wolff à Bourguet.

devait pas être très considérable ? Il semble, à vrai dire, que cette harangue inaugurale n'ait d'abord inauguré que des leçons particulières au domicile du professeur. Les élèves du Collège n'étaient pas capables, sans doute, de suivre avec avantage des cours en latin, et il fallut, avant de pouvoir organiser des cours publics, une période de transition qui dura près d'une année.

C'est en effet seulement vers la fin de l'année 1732¹ que nous trouvons de nouveau Bourguet à l'auditoire de la Maison de Charité. Il s'agit de la première leçon publique de logique — en latin encore. Le cours, qui probablement se poursuivit tous les quinze jours le vendredi à huit heures du matin, nous a été intégralement conservé. Il comprend quinze leçons. La première, toute générale, expose la division de la philosophie d'après Wolff, dont Bourguet ne cessera pas de se réclamer pendant tout ce cours² — et dont il suivra pas à pas le petit traité de logique. Il se proposera d'adapter entièrement à la compréhension de la jeunesse son cours de philosophie. Dans sa dernière leçon, qui tombe sans doute peu de jours avant Pâques, Bourguet annonçait son intention de traiter l'année suivante la métaphysique. Mais ces leçons latines ne nous sont pas parvenues, non plus que celles des années subséquentes. Est-ce à dire qu'elles ne furent pas données ? peut-être, ou bien Bourguet, qui, dans son exposé latin, suivait Wolff de très près, s'épargna-t-il désormais la peine de mettre par écrit les résumés qu'il faisait des œuvres du philosophe allemand ?

L'année suivante, on s'adressa au professeur pour qu'il rehaussât par un discours la cérémonie des promotions³. Bourguet déclare à ses auditeurs de tout rang et de tout âge qu'il se conformera à la coutume des Académies dans les solennités analogues et fera son discours en français. C'était une innovation tout indiquée. Quant au sujet, il en choisit un qui paraît lui avoir tenu particulièrement à cœur, ainsi qu'à quelques-uns de ses auditeurs, les pasteurs de la ville sans doute : la

¹ La 6^{me} leçon porte la date du 12 décembre 1732.

² Bourguet était si enthousiaste des ouvrages de Wolff qu'il se proposait de les envoyer aux missionnaires de Tranquebar en les engageant à les traduire en Malabare (lettre à Du Lignon, 21 mars 1721).

³ Le discours porte de la main de Bourguet la date du 2 juillet 1733. Pourtant dans une lettre à de Seigneux du 18 avril 1733 il écrit : « Je travaille actuellement à un discours en notre langue que je dois lire en public la *semaine prochaine*, s'il plaît à Dieu. Il roule sur la Providence expliquée philosophiquement. »

G. Borel-Favre (*Musée Neuchâtelois* 1867, p. 300) prétend que la première cérémonie des Promotions eut lieu le 12 avril 1758. Il nous semble que le début de la leçon de Bourguet ne permet aucun doute sur l'occasion à laquelle elle fut prononcée. Il faudrait donc reculer d'un quart de siècle au moins l'institution de cette solennité.

Providence prouvée par les œuvres de la Création. Il y met ses grandes connaissances en histoire naturelle, notamment en géologie, au service de l'optimisme leibnizien : les causes finales et les causes physiques ou efficientes concordent toujours en vertu d'une harmonie préétablie, en sorte que, comme il le dit ailleurs : « il n'arrive que le moins de mal qui se puisse ».

Ce discours français fut goûté sans doute, car, trois mois plus tard, le 16 octobre 1733, Bourguet reprenait son cours public en y introduisant deux grandes innovations : le cours se ferait en français et les dames y seraient admises. C'est à légitimer ces innovations qu'il consacre son premier discours tout entier. Cette leçon est sans doute aujourd'hui la plus intéressante des trente-six que nous possédons. Bourguet y fait valoir d'abord les raisons qu'il a de parler en langue vulgaire sur de si grands sujets. C'était une nouveauté et, d'après le ton que Bourguet adopte, il semble qu'il avait pris lui-même cette initiative et s'était heurté à certaines résistances.

« Messieurs et Mesdames, dit-il, dès que les hommes eurent commencé de cultiver leur raison, il se forma deux espèces de sociétés. Ceux qui avaient le plus de pénétration, d'expérience et de capacité en étaient les docteurs, tous les autres les disciples. C'est ainsi que l'on vit autrefois des sages en Caldée et en Egypte, des Fils de prophètes en Judée, des Mages en Perse, des Gymnosophistes aux Indes, des Druides dans les Gaules, des Philosophes en Grèce et à Rome... Ils s'exprimaient tous en leur propre langue, en expliquant à leurs disciples les mystères ou de la nature ou de la religion. Et l'on ne vit jamais que Socrate, Platon ou Aristote et les autres philosophes de la Grèce obligeassent leurs disciples d'apprendre le Caldéen ou l'Egyptien quoiqu'ils eussent emprunté une partie de leur philosophie de l'une ou l'autre de ces nations. »

Bourguet reconnaît que les Latins firent exception, malgré le louable dessein de Cicéron de mettre la philosophie en langue vulgaire.

« La beauté de la langue greque, la quantité de philosophes grecs, et plus que tout cela la prévention ordinaire que la vraie connaissance des choses dépend de l'intelligence des termes dont les philosophes se sont servis pour les exprimer firent que presque tous les Romains continuèrent d'étudier la philosophie dans les livres grecs. Cet usage d'apprendre les sciences par le moyen d'une langue étrangère a duré jusqu'au XVI^e siècle. »

Les philosophes platoniciens de la Renaissance et Galilée donnèrent en Italie l'exemple que Bacon et Boyle ne tardèrent pas à suivre en Angleterre comme Descartes en France.

A vrai dire, dans les Académies le latin a conservé le privilège de servir de véhicule à la pensée philosophique.

« Il est vrai que l'on y prononce de tems en tems des discours en langue vulgaire, mais nous ne savons que deux exemples de Leçons faites en cette sorte de langue. Le premier est celui de M. Régis¹ qui fit autrefois un cours de Philosophie dans des leçons publiques en François; le second, quoiqu'imparfait, est du célèbre M. Wolfius qui prononce une période en Latin et l'explique ensuite en Allemand. »

Ces remarques historiques sont destinées à introduire une apologie du « dessein que j'ai, dit-il, d'expliquer dans cet auditoire les parties principales de la Philosophie en nôtre langue, sans néanmoins omettre le cours de philosophie que j'ai déjà commencé en latin pour l'usage des jeunes étudiants que le Collège fournira dans la suite, s'il plaît à Dieu ».

Bourguet attribue « la peine qu'on se fait de voir enseigner publiquement la Philosophie en langue vulgaire » à la crainte « que les doutes et les discussions des Philosophes pourraient influencer sur l'état politique, civil, religieux ». Mais, dit-il, ce danger n'est pas réel pourvu qu'on ne l'applique [la Philosophie] qu'aux objets qui sont réellement de son ressort.

« Qu'on ne dise pas que le commun des hommes et les personnes de l'autre sexe ne sont point en état de comprendre tout ce que la Philosophie propose. Si cela est, d'où vient que l'on propose les sublimes vérités de la Religion au peuple.... L'esprit de l'homme est fait pour connaître et le nombre de ceux qui sont presque entièrement enfoncés dans la matière n'est pas bien grand. Le bon sens est de tous les tems, de tous les païs et de tous les sexes. L'industrie des hommes en général dans leurs occupations et l'invention des arts mécaniques en quoi les gens de ce païs excellent prouve assez que l'esprit de l'homme n'a besoin que d'être cultivé pour devenir plus parfait. »

Et Bourguet en vient à la seconde grande innovation de ce cours public de 1733 :

« A l'égard de l'autre sexe personne n'ignore que les femmes ont généralement l'esprit pénétrant. L'art de filer, la broderie et l'art de faire des dentelles sans parler de plusieurs autres sont purement de l'invention des femmes. Les Égyptiens en attribuaient plusieurs à Isis, les Grecs à Minerve, les Chinois donnent cette gloire à quelqu'une de leurs premières impératrices. Et divers commentateurs prétendent avec beaucoup de vraisemblance que Nahama sœur de Tubal-Cain a été l'inventrice des arts que les Égyptiens, les Chinois et les Grecs attribuaient ou à leurs déesses ou à leurs reines.

¹ Le vulgarisateur et le propagateur du cartésianisme dans les Universités du midi de la France, mort en 1707.

« Quant aux Arts libéraux et aux Sciences, les femmes, surtout celles d'une naissance distinguée, y ont réussi aussi heureusement que les hommes. »

Bourguet n'énumère pas les femmes savantes qu'il y a eu dans tous les siècles — mais il rappelle les principales, depuis la reine de Scéba, Zénobie reine de Palmyre et Hypatie, jusqu'aux temps modernes : les Italiennes Cassandra Fedele, Isola Nogasola, Olympe Fulvie Morata, Jeanne Grey dont Bourguet a vu à Zurich des lettres en grec et en latin, « Mademoiselle de Scudéri dont les sentiments du cœur étaient excellents et dont les livres se font lire encore avec plaisir et avec fruit, » — enfin Mademoiselle Laure Bassi reçue l'an passé, dit Bourguet, docteur en philosophie à Bologne où elle enseigne actuellement avec un honoraire convenable. « Ces exemples, conclut-il, prouvent à notre avis que les Dames, principalement celles d'un certain rang, doivent, si elles veulent, être admises à l'Etude de la Philosophie, avec autant de droit que les hommes. »

Enfin le philosophe, en veine de hardiesses et d'innovations, va jusqu'à proposer — discrètement et respectueusement — une refonte complète du cours de l'enseignement :

« Qu'il serait à souhaiter que les peuples fussent philosophes ! Les ministres de la Religion n'auraient certainement pas autant à se plaindre du peu de fruit de leurs veilles.

« Qu'il nous soit permis de le dire, le peu d'effet qu'a eu jusqu'ici l'étude de la Philosophie aussi bien que de la Religion paraît venir de ce qu'au lieu de former de bonne heure l'esprit des enfants et des jeunes gens l'on charge leur mémoire pendant bien des années de mots de langues mortes qui, au bout du compte, ne servent absolument de rien à la plupart. Peut-être que le renversement de l'ordre usité conviendrait mieux, c'est-à-dire qu'il serait assez tôt de faire apprendre les langues savantes à la jeunesse après que leur jugement aurait été formé. Mais c'est ici une de ces questions délicates dont la décision n'appartient qu'à ceux qui gouvernent dans l'Etat et dans l'Eglise. »

Nous n'analyserons pas l'un après l'autre les discours français de Bourguet. Ce cours public, dont la Bibliothèque de Neuchâtel possède dix-sept leçons, se poursuivait pendant un an et demi. Les leçons se donnaient, semble-t-il, de préférence le vendredi et le mercredi à 2 heures, à intervalles assez irréguliers, d'une semaine, de quinze jours ou d'un mois, suivant que la santé de Bourguet le lui permettait.

Au printemps de 1733, il est malade pendant deux mois. Il annonce à Seigneux qu'il ne pourra plus « travailler que foiblement » pour la Bibliothèque Italique :

« Il y va de ma santé et peut-être de ma vie. L'on m'a défendu presque toute occupation. Et celles de mes fonctions de Professeur seront même peut-être trop fortes. Ainsi il me faudra aussi renoncer apparemment à mes correspondances littéraires¹. »

Et quatre mois plus tard :

« Je suis sans cesse aux prises avec mes infirmités, et hier il a fallu me tenir au lit. Je ne suis pas même encore quite — de sorte que si cela continue je crains qu'il ne me faille tout abandonner, et peut-être tomber dans une hidropisie de poitrine si Dieu par sa grâce ne m'en garantit². »

Puis c'est autre chose encore :

« L'écriture me fait beaucoup de peine étant attaqué depuis plus de huit jours d'une colique presque continuelle qui m'incommode assez quoiqu'elle ne soit point violente³. »

Jusqu'à quand durèrent les cours de Bourguet ? Si nous en croyons Samuel de Chambrier dans sa *Mairie de Neuchâtel*, « d'autres occupations entraînent ailleurs ses auditeurs, et les leçons cessèrent entièrement avant la mort du professeur » en 1742. Il ne faut pas faire fi de ce renseignement qui, comme on l'a supposé⁴, repose peut-être sur un témoignage contemporain. Mais il importe de le bien comprendre. Il ne peut s'appliquer qu'au cours public — aux « discours » de Bourguet, mais non pas aux leçons particulières qu'il continua à donner jusqu'à la fin avec un grand dévouement.

Les discours, à partir de l'été 1734, se font rares; le dernier de ceux que nous possédons porte la date du 26 février 1735. Il n'annonce en effet pour l'été que des leçons où l'on suivra pas à pas un manuel.

« Nous avons résolu, dit-il, de commencer après Pâques, s'il plaît à Dieu, la logique de Port-Royal et la Physique de Rohault⁵ en français, jusques qu'il y ait quelques jeunes Bourgeois auxquels l'on puisse expliquer en latin ces deux parties de la philosophie et les autres qui suivent. Et pour cet effet, l'on fera mettre des affiches comme cela se pratique dans toutes les Académies. »

Un grand discours, qui n'est autre que le Discours sur l'origine des Pierres qui fut imprimé plus tard en tête du *Traité des Pétrifications*,

¹ 3 juin 1733.

² 19 octobre 1733.

³ 2 janvier 1734.

⁴ G. Borel-Favre, *Musée Neuchâtelois*, 1867, p. 298.

⁵ Jacques Rohault, né à Amiens en 1620, mort à Paris en 1675. *Physique*, 1671, in-4°; 1682, 2 vol. in-12, classique en France, professée par Régis, Polinière, etc.

porte la date du 15 avril 1735. Il a sans doute fourni la matière d'une leçon publique. Enfin l'on peut supposer qu'une leçon d'ouverture, inaugurant un cours de Métaphysique en français, est postérieure à tous les discours datés, mais elle n'a peut-être jamais été prononcée.

Il n'est pas difficile d'en trouver la raison. A partir de 1735, Bourguet est continuellement malade. Sa vue surtout est menacée. « Les yeux me font mal dès que je m'applique longtemps¹, » écrit-il. « Pardonnez aux incongruités de ma lettre et de mon écriture. Mes yeux ne me permettent pas de recopier ce que j'ai une fois écrit². » Sans le texte de Sam. de Chambrier, on serait tenté de croire qu'il a continué ses discours — mais sans prendre plus longtemps la peine de les écrire. Le discours sur l'Origine des Pierres porte aussi la date du 13 juillet 1740; aurait-il été répété, cette année-là, pour la cérémonie des promotions ?

Enfin nous avons quelques pages détachées qui figurèrent à la fin d'une leçon — publique ou particulière, nous ne savons — de l'été 1740. Elles commémorent le Roi, Frédéric-Guillaume I^{er}, qui était mort le 31 mai. Plus militaire que philosophe, ce prince, Bourguet le reconnaît, n'offrait pas grande matière à panégyrique. Il était plus facile à un savant de se louer de l'avènement de Frédéric II et Bourguet n'y manque pas.

Quant à ses leçons particulières, — sur les matières les plus diverses — nous savons positivement, par le *Journal Helvétique* de 1743, que Bourguet les poursuivit jusqu'à la fin. « Il se faisait un vrai plaisir, nous dit-on, de faire en particulier des Leçons et sur la Philosophie et sur le Droit Naturel. Cherchant toujours le bien et l'utilité des Etudiants, il avait commencé quelques semaines avant sa mort des leçons de *Philologie sacrée*, qui auraient été d'un grand usage pour tous ses auditeurs et surtout pour ceux qui se vouent à la Théologie, en faveur desquels principalement il les avait entrepris. »

Voici une preuve touchante de cet intérêt paternel que le professeur portait à ses élèves. En date du 9 mars 1735, il écrit à Seigneux :

« M. du Lignon m'avait offert le petit livre de Pardies³. Je l'en avais remercié. Il y a ici un jeune homme de bonne famille mais pauvre, à qui ce petit livre seroit utile. Si donc M. du Lignon avait encore l'Exemplaire dont il voulait me régaler il m'obligerait infiniment s'il voulait

¹ A Seigneux, 9 mars 1735.

² 8 nov. 1737.

³ Le P. Gaston-Ignace Pardies, géomètre français né à Pau en 1636, mort à Paris en 1673; disciple de Descartes, auteur d'écrits de mathématique et de philosophie. *Oeuvres du P. Pardies*, Lyon 1725.

bien avoir la bonté de me l'envoyer par la chassemarée de Berne. Ce serait pour ce jeune homme, à qui j'aurois fait présent du mien, n'étoit qu'il me sert à donner des Leçons de Géométrie à des jeunes gens. »

Que resta-t-il à Neuchâtel de ces dix années d'enseignement supérieur? Pour répondre à cette question il nous faut relever encore les caractères les plus saillants des discours français de Bourguet — et recueillir le peu que nous savons de la manière dont ils étaient accueillis.

Ces discours de Bourguet sont des modèles de leçons faciles et attrayantes. Il y traite successivement des sujets les plus divers: logique, anthropologie, physique, géologie, chimie, météorologie. Le style en est limpide et l'allure académique en est égayée parfois par un trait d'esprit ou une vivacité amusante. Pourtant Bourguet avoue ne s'en être « jamais fait une affaire considérable, ayant toujours, comme il dit, butté à concevoir les choses plutôt qu'à arranger les mots ».

Quant au contenu, les leçons publiques de Bourguet méritent les mêmes éloges. On le sent préoccupé de puiser dans les trésors de sa grande érudition ce qui peut intéresser le plus directement ses auditeurs. Une comparaison même sommaire entre sa correspondance et ses leçons montre combien celle-ci profitaient de celle-là. Les renseignements qui lui venaient de toutes les parties du monde trouvaient leur place dans ces tentatives de vulgarisation. Mais Bourguet n'a pas à sa disposition les ressources de sa correspondance seulement, il a la mine de ses souvenirs de voyage. A Zurich où il a été élevé, dans les nombreuses villes d'Italie où il a séjourné, il a visité les bibliothèques, parcouru les collections publiques et privées: il a vu beaucoup d'hommes et beaucoup de choses et il met tout cela dans ses leçons.

Enfin il s'efforce de développer chez ses auditeurs l'esprit d'observation: il les renvoie pour illustrer une loi de la géologie à ce que l'on peut voir dans les Gorges du Seyon. Il énumère les endroits du pays où se trouvent des fossiles. A propos de météorologie il rappelle la foudre qui tomba sur la maison de M. Rosselet au bord du lac et les étranges effets de l'explosion d'un baril de poudre dans la rue de l'Hôpital.

Il fait tout au long le récit d'une théorie qu'il date de 1705 et qui se rattache à la découverte près de Trois-Rods d'un antre orné de nombreux stalactites, que le vulgaire mit en pièce pensant y trouver des trésors. Tournefort, le botaniste célèbre, avait parlé de la croissance des minéraux et donné pour exemple certains morceaux de pierres apportés à Venise des îles grecques, dans lesquels on distinguait comme les aubiers successifs d'un tronc. Cette théorie de la vie des minéraux avait

un certain succès. Bourguet, dans une de ses leçons, démontre à ses auditeurs qu'elle ne saurait pas plus être admise que celle de la génération spontanée : l'interprétation véritable des phénomènes sur lesquels elle se base lui a été révélée dans l'ancre de Trois-Rods où il a pris sur le fait, pour ainsi dire, la formation du stalactite.

Mais parmi les leçons les plus intéressantes de Bourguet, et, en dépit des apparences, les mieux adaptées aux circonstances contemporaines, il faut mentionner celles qu'il fit au mois de juin 1734 sur le Grand Œuvre, la transmutation des métaux et la pierre philosophale. Nous savons, par divers témoignages contemporains, que le sujet était fort à l'ordre du jour dans notre ville : un certain nombre de personnes s'intéressaient à la Cabale et s'étaient même, par leurs pratiques mystérieuses, attiré les sévérités des gouvernants¹. Bourguet explique ce que c'est que la chimie et quelles transformations on peut en attendre : la constance du poids des éléments employés est la loi que l'on a perdu de vue et qui aurait dévoilé mainte supercherie — et il se plaît à puiser dans ses souvenirs des anecdotes très plaisantes de prestidigitation et de charlatanisme. Il y a là une page piquante sur un travers du temps — et de tous les temps.

Quels étaient les élèves de Bourguet ? Il parle à diverses reprises de « plusieurs personnes de considération qui daignèrent être ses auditeurs ». M. Louis Favre a passé en revue les hommes, curieux de science, que Neuchâtel comptait à ce moment-là. Garcin et d'Ivernois, tous deux médecins et botanistes, Cartier, pasteur et géologue, l'auteur des planches qui accompagnent le *Traité des pétrifications* de Bourguet. — L'on pourrait nommer aussi quelques amis des belles lettres, éditeurs ou collaborateurs du *Mercur Suisse* : les pasteurs Droz et Wavre, par exemple, ou d'autres encore comme « M. le Thrésorier Chambrier, dont Bourguet parle à Du Lignon, grand amateur des découvertes qui peuvent rendre féconds ses champs et remplir ses greniers² » — peut-être est-ce à eux que celui-ci fait allusion.

Mais à part quelques-uns, il semble que la plupart des auditeurs ne fussent pas à la hauteur de l'enseignement du professeur. Il fait les plus grands efforts pour se mettre mieux à leur portée. Cela ne les empêchait pas, à ce qu'il semble, de le critiquer parfois assez âpre-

¹ Sur les Cabalistes du Val-de-Ruz, le nommé Bernard et sa Compagnie, Madame de Corsinge, etc., voir la lettre à Du Lignon du 18 juin 1727.

² Lettre du 18 juin 1727.

ment. Nous en avons la preuve dans une leçon fort curieuse qui porte la date du 8 janvier 1734. Au cours d'un très long exorde, Bourguet s'attaque à deux dispositions d'esprit très opposées aux progrès de la Vérité. La première de ces dispositions est un secret penchant au doute. La seconde... « est celle de lire des livres et d'écouter les Discours publics dans la vuë d'y trouver quelque point sujet à la critique plutôt que dans le dessein d'en prendre tout le bon qui peut s'y rencontrer ». Cet exorde vise un fait très bien déterminé. Dans son discours précédent Bourguet avait étudié le problème de la certitude historique et revendiqué contre le scepticisme hypercritique du P. Hardouin la vérité des grands événements de l'histoire. « Plusieurs personnes de considération » trouvèrent que Bourguet n'avait pas assez insisté sur l'idée de la Providence qu'il avait promis de développer alors. Tout en acceptant la critique, il rappelle à ses auditeurs qu'il a déjà consacré un discours entier à la Providence; il les exhorte aussi à se rappeler toujours la suite des discours, et à attendre avant de les juger. Et puis :

« La Providence est un objet assez frappant prise en gros; mais dès qu'on veut entrer dans quelque détail, les vérités qu'il faut connaître pour s'en former une juste idée sont difficiles à saisir, souvent même elles échappent à moins que l'on ne reprenne le même tour pour les retrouver qu'on avait pris pour les découvrir. »

Pour suivre cet enseignement supérieur improvisé, il manquait aux auditeurs de tout ordre et de tout âge qui se rencontraient à la Maison de Charité la préparation nécessaire. Nous ne leur ferons pas un reproche de ce qu'ils goûtaient peu, semble-t-il, la doctrine optimiste de la *Théodicée*; elle soulevait alors dans la Suisse française des débats passionnés dont les controverses sur l'éternité des peines, quelques années plus tard, ne sont peut-être que le prolongement. Mais le professeur fut obligé de renoncer à la logique qu'il avait entrepris d'exposer à grands traits en français: on lui représenta que c'était trop difficile. Les questions de physique eurent plus de succès, mais il était difficile à Bourguet d'entrer dans le détail des phénomènes, de pousser ses explications au-delà des analogies banales sans éprouver péniblement ce que la préparation d'une grande partie de son auditoire avait d'insuffisant.

Bourguet avait d'autres raisons encore de se plaindre. Il écrit à Seigneux de Correvon le 4 décembre 1734 :

« J'avais envoyé mon Discours Inaugural à Zurich pour l'y faire imprimer. Mais M. Zimmermann me l'a renvoyé à ma réquisition. L'imprimeur à qui il s'étoit adressé promettoit puis il refusoit. Je pense que

cette pièce ne s'imprimera apparemment jamais. C'étoit l'affaire du Magistrat et non la Mienne. On m'a dit que diverses personnes du Conseil ne verroient pas volontiers qu'on leur dédia cet Ecrit, parce que ce seroit les mettre dans la nécessité de me faire un présent. Il y en a sans doute beaucoup qui se repentent d'avoir fait un Professeur. Je ne saurois qu'y faire. Je n'ai accepté qu'après m'être deffendu longtemps. Quoiqu'il en soit j'aurois été à Lausanne et y aurois préféré cent Ecus à deux cents qu'un Seigneur voulait me faire donner à Berne... Je fais gratis des Leçons d'Arithmétique à deux jeunes garçons pour obliger la Bourgeoisie. Car comme les Compagnies Bourgeoises entrent pour leur côte part dans le débours de la petite pension qu'on me donne, il est de la prudence de n'en désobliger aucun. J'ai aussi donné à quelques-uns gratis des leçons de Logique, de Physique, de Géométrie et d'Algèbre. Oh ! si je n'avois pas perdu mon Bien, que j'aurois aimé de travailler comme M. Abauzit sans dépendre de personne. C'étoit là mon dessein, mais la Providence en a disposé autrement. Tout ceci soit entre nous, s'il vous plaît. Il n'y a ici que trop de gens qui cherchent à me dégoûter et qui seroient peut-être ravis de trouver une occasion à me débusquer parce qu'il y a tel Bourgeois qui rempliroit avec plaisir la charge de Professeur. C'est même un Homme à qui j'ai fait pendant quelques mois des Leçons d'algèbre gratis. »

Quel était ce concurrent de Bourguet ? Apparemment F.-G. de Montmollin — celui qui fut plus tard pasteur à Motiers et dont le nom est mêlé à l'histoire de J.-J. Rousseau. En 1737 il demande au Conseil de ville que l'on crée en sa faveur une chaire de belles lettres en adjonction à la chaire de philosophie. Il ne requiert pas d'honoraire, sauf la succession de M. Bourguet pour le temps que la chaire que ce dernier occupe deviendra vacante.

Bourguet sent cette hostilité et il en souffre. L'avènement de Frédéric II fit entrevoir à ses amis une heureuse solution à ce fâcheux état de choses. Du Lignon et Bouhier l'engagent à demander une pension au roi et rédigent pour lui une requête. Le 24 décembre 1740, Bourguet leur avoue que cette démarche qu'il ne songe pas à faire, lui permettrait « de remercier bien vite la Bourgeoisie, dit-il, dont la plus grande partie me fournit bien à contre-cœur 200 francs et le magistrat autres deux-cents ». De fait, à la mort de Bourguet, cette chaire unique d'enseignement supérieur fut supprimée. L'on employa la somme qui y avait été affectée à augmenter les traitements du corps enseignant primaire, comme on dirait de nos jours, et à créer une classe d'écriture¹. Voici les considérants éminemment utilitaires de cette décision ; on verra que l'initiative en doit être attribuée à ces mêmes compagnies bourgeoises que Bourguet s'était appliqué à ne pas désobliger :

¹ VOIR BOREL-FAVRE, art. cité.

« Comme par la mort de Monsieur le Professeur Bourguet la chaire de Professeur en Philosophie se trouve vacante et que les compagnies des marchands, des maréchaux et des cordonniers¹ qui contribuent à fournir le gage du dit Professeur ont par leurs Délégués fait déclarer à Messieurs les Quatre-Ministres qu'elles ne vouloyent plus continuer leurs contributions pour ce gage estimant qu'il est inutile, mais que si le Conseil trouvoit bon d'établir encore un Regent capable et entendu au moyen d'un bon gage pour les basses Escholles Elles seroient prêtes à saider à le fournir puisque lon en a de besoin².... »

De ce premier projet d'une Académie il ne resta rien, sinon le titre de professeur qui, après F.-G. de Montmollin, se transmet encore pendant plusieurs générations.

Mais il n'est pas besoin de connaître beaucoup l'histoire littéraire et scientifique de notre pays pour retrouver dans tout le XVIII^e siècle des traces de l'influence de Bourguet. Il est au premier rang de ceux qui ont fondé et entretenu chez nous cette tradition de culture intellectuelle dont nous vivons.

Les leçons de Bourguet telles que j'ai cherché à vous les faire connaître n'ajoutent rien à sa gloire scientifique. Sa réputation de savant et d'érudit est suffisamment établie par ses publications. Mais à quiconque prendra la peine de les lire ou de les parcourir, elles rendront plus sympathique cet érudit qui fut aussi un honnête homme et un bon chrétien, — qui s'imposa à ses contemporains par sa science et que, comme professeur, après plus d'un siècle et demi, nous trouvons encore intéressant.

Pierre BOVET.

¹ Voir dans *Musée neuchâtelois*, juillet-août 1904, l'article de M. W. WAVRE, le rôle joué dans cette affaire par la Compagnie des Cordonniers.

² Manuels du Conseil de Ville. Du 25 mars 1743.

